

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2593 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ENNEDDAM Mohamed

Date de naissance : 1954

Adresse : HAY AL QODS AR MANOURI IM B3

N° 2 BERNASSI CHA

Tél. : 06 30 42 69 39 Total des frais engagés : 2000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/10/2019

Nom et prénom du malade : ENNEDDAM Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie de gout

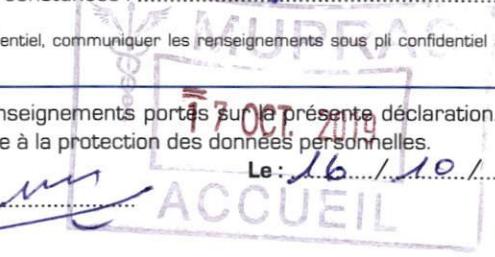
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 16/10/2019 Le : 16/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : Jean



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02-08-18	Contrôle	Gratuit		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Mod. RENOLHOUD Tel: 0522.86.09.35 FAX: 0522.86.41.33 	03/09/19	7.100,71 J. R. RENOLHOUD	INPE: 0910278 2000,70

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

**Docteur
Mohamed Anis KHELIL**

**Chirugien Urologue
Sexologue , Andrologue**

- Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca.
- Ancien Interne des Hopitaux de casablanca .
- Diplôme interUniversitaire d'Uro-oncologie de la Faculté de Médecine de Rabat .
- Diplôme interUniversitaire de Médecine Hyperbare et Subaquatique de la Faculté de Médecine de Marseille
- Diplôme des Explorations Périneales et d'urodynamique de la Faculté de Médecine de Oujda .
- Membre de l'Association Européenne Et Américaine D'Urologie et de Sexologie .



**الدكتور
محمد انيس خليل**

**اختصاصي في أمراض و جراحة
المسالك البولية، الكلى، المثانة والجهاز التناسلي**

-خريج كلية الطب بالدار البيضاء

-طبيب داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء

-دبلوم علاج سرطان المسالك البولية من كلية

الطب بالرباط

-دبلوم العلاج بالضغط العالمي من كلية الطب بمرسيليا

- دبلوم استكشاف العرق و ديناميكا البول من كلية الطب بوجدة

- عضو في الجمعية الأوروبية والأمريكية لجراحة المسالك البولية

والجهاز التناسلي

Casablanca , le 2010

RENNESDAHL
PSA = 84 ng/ml Bols

ADK positif Claison 964+51

→ Free

Santé Osseuse



94 , Bd Guernaoui Hay Qods , 1er Etage - Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél/Fax : 0522 73 03 49 - Urgence : 06 61 51 26 80 - E-mail: kheliluro@gmail.com
www.drkhelilanis.com

DOCTEUR BENOUHOUD MOHAMED
111 Bd ANOUAL CASA
Tel : 022.86.09.35
FAX : 022.86.41.33

FACTURE N° : BAF66
ICE : 001643016000063

Date Le 03/09 / 2019

Mr ENNEDDAD Mohamed

Examen

Prix :

200,00 DH Rel :

Ref :



Med : DR

Mr ENNEDDAM MOHAMMED
REF / BAF 66 / 2019 /

DR KHELIL

SCINTIGRAPHIE OSSEUSE :

Contexte clinique :

Homme de 65 ans

Adénocarcinome prostatique

Gleason 9 (4 + 5)

PSA à 84 ng/ml

Bilan d'extension.

Protocole :

Examen totocorporel, réalisé 2 heures 30 min après injection IV de 22 mCi de HMDP marqué au Tc 99 m.

+ Images centrées.

Résultat :

L'examen de ce jour objective :

- Un foyer d'hyperfixation modérée de l'arc postérieur de la 8^{ème} côte gauche.
- Un foyer d'hyperfixation discrète de l'arc latéral de la 9^{ème} côte gauche.
- Des foyers d'hyperfixation modérée de T4, T11 et L4.
- Un foyer d'hyperfixation modérée de la sacro-iliaque gauche.
- Discrètes hétérogénéités d'allure dégénérative des fixations des genoux.

..../....

Mr ENNEDDAM MOHAMMED

CONCLUSION:

Aspect scintigraphique en faveur d'une extension osseuse secondaire costale, vertébrale et pelvienne.

CASABLANCA LE 03 / 09 / 2019



ENNEDDAM MOHAMMED

01/01/1954

Docteur BENOUHOUD Mohamed - 111 BD Anoual - Casablanca - 022 86 09 35

03/09/2019

SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

